

Magny-Cours, le 27 Janvier 2012

Le Président du Directoire

Monsieur Thomas ALLARY
Chef de Projet
RESEAU FERRE DE FRANCE
92, Avenue de France
75648 PARIS Cedex 13

Objet : tracés Ouest et Médian de la ligne LGV – POCL

Cher Monsieur Allary,

J'ai l'honneur de vous écrire ce jour en qualité de Président du Directoire de la Société d'Economie Mixte et Sportive du Circuit International de Nevers Magny-Cours dans le but d'apporter notre pierre au débat public et au nécessaire travail de concertation avec tous les acteurs du projet LGV - POCL.

Je tiens à vous communiquer tous les éléments utiles pour la compréhension du rôle déterminant que joue le Circuit de Nevers Magny-Cours comme acteur de l'aménagement et du développement de son territoire, mais aussi de l'impact de notre activité sur les perspectives de développement du trafic ferroviaire sur la future ligne LGV.

Créé en 1961, propriété du Conseil Général de la Nièvre depuis 1986, le Circuit a accueilli le Grand Prix de France de Formule 1 de 1991 à 2008. De 1969 à 1994, il fut aussi un centre de formation (l'Ecole Winfield) pour jeunes pilotes, véritable berceau d'une nouvelle génération de champions qui s'appelaient Prost, Laffite, Jabouille, Arnoux...

Depuis la fin des années 90, le Circuit de Nevers Magny-Cours s'est attaché à recevoir équitablement roulages motos et autos. Hôte du mythique Bol d'Or depuis 2000 (Championnat du Monde Endurance Moto), nous accueillons depuis 2003 une manche du Championnat du Monde de Vitesse Moto (World SuperBike).

Aujourd'hui, par son histoire et ses manifestations internationales prestigieuses, le Circuit de Nevers Magny-Cours jouit d'une forte notoriété et d'une large visibilité nationale et internationale. En 2012, le Circuit sera l'hôte de 15 manifestations nationales et internationales, dont le Grand Prix Camions, l'International GT Tour ou encore les Classic Days.

En 2001, avec le soutien de l'Europe, de la Région et du Département, nous avons construit un deuxième circuit, le circuit « Club », destiné plus spécifiquement aux écoles de pilotage (GT, F3, F1) et aux stages de sécurité routière (en partenariat avec l'INSERR).

Avec le circuit de karting out-door, le site dispose donc de 3 pistes.

Si notre rôle premier reste l'accueil de manifestations sportives nationales et internationales, notre activité se développe chaque année sur le marché de la journée de roulage loisirs auto et moto, et sur l'accompagnement des écuries, des constructeurs, des équipementiers et des manufacturiers de toute l'Europe, ainsi que des entreprises du Pôle De la Performance dans leurs besoins d'essais sur piste.

Le Pôle de la Performance, créé en 1986, aujourd'hui riche de 28 entreprises (350 emplois), est en phase de développement avec la viabilisation de 10 hectares supplémentaires et la perspective de 100 nouveaux emplois en 2 ans. En partenariat avec l'Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports (école d'ingénieurs unique en France), et avec Welience (Centre d'Activités de Recherche Technologique et de Développement), le Pôle a obtenu le label régional « Grappe d'entreprises », et a réussi à produire en moins d'un an un prototype de véhicule de compétition hybride destiné aux écoles de pilotage, la NOAO.

Parallèlement, l'une des entreprises leader du Pôle est en phase de pré-commercialisation de la première GT électrique hexagonale, la Furtive e-GT, dont 50 unités seront annuellement assemblées sur place dès 2013 (extension de l'entreprise, recrutements de personnels qualifiés).

C'est ainsi qu'aujourd'hui nous affichons 300 jours d'occupation sur le circuit « Grand Prix », et 250 jours sur le circuit « Club ».

Nos clients professionnels ou privés viennent de l'Europe entière, et nous vérifions chaque année les avantages de notre situation géographique centrale, accentués par l'achèvement de la desserte directe de l'A77 ouverte en 2010.

Situé sur un domaine de 300 hectares, le Circuit de Nevers Magny-Cours est homologué pour recevoir 139 000 spectateurs, dont 44 000 en tribunes numérotées, ce qui en fait le plus grand Stadium de France.

En 2011, près de 400 000 visiteurs se sont rendus sur notre site, provenant à 60% des régions parisienne et rhodanienne.

Toutes ses activités viennent bien évidemment abondamment irriguer le tissu économique local, notamment dans le domaine de la restauration et de l'hébergement, mais également de nombreux autres secteurs connexes.

Depuis ces origines, chaque étape du développement du Circuit de Nevers Magny-Cours et du Pôle de la Performance est toujours menée de front en parfaite synergie avec les collectivités (Région Bourgogne, Conseil Général de la Nièvre, Ville de Nevers, mais aussi les départements limitrophes du Cher et de l'Allier), faisant de notre site un acteur majeur de la dynamique territoriale.

Aujourd'hui les enjeux pour notre avenir sont la bataille pour la reprise du Grand Prix de France de Formule 1, l'extension du Pôle de la Performance, et la réflexion sur la création d'un parc à thèmes.

En effet, à l'initiative du Président du Conseil Général de la Nièvre Patrice Joly et à partir de l'existence du Musée Ligier qui regroupe plus de 20 Formules 1 retraçant l'histoire de la seule écurie française de F1, une réflexion est lancée pour la création d'un parc voué à l'histoire des modes de déplacement et de transport.

Au coeur des voies européennes Nord-Sud / Est-Ouest, le complexe du Circuit de Nevers Magny-Cours est d'ores et déjà le plus important site technologique, événementiel et d'animation qui puisse exister sur cet axe. Il ne pourra que gagner à se rapprocher par la grande vitesse des capitales régionales, et par extension des capitales européennes. Il devrait également bénéficier du développement de l'inter-modalité train-avion.

Avec les initiatives et les perspectives de développement que je tenais à vous exposer par ce courrier, l'ensemble des activités induites par le complexe du Circuit de Nevers Magny-Cours sont enfin un garant de la pérennité et de la croissance de l'activité de Réseau Ferré de France comme de la SNCF en matière de flux de passagers.

Pour toutes ces raisons, je pense que les tracés Ouest ou Médian, avec la création d'une gare nouvelle à proximité du site, permettront non seulement d'en améliorer l'accessibilité mais d'en favoriser le développement et les retombées économiques locales et régionales.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur Allary, l'expression de ma considération distinguée.

Serge SAULNIER.

Nice à vous.



Copies :

- Madame Martine Carrillon Couvreur, Députée de la Nièvre
- Monsieur François Patriat, Président du Conseil Régional de Bourgogne
- Monsieur Patrice Joly, Président du Conseil Général de la Nièvre
- Monsieur Florent Sainte Fare Garnot, Maire de Nevers